

Image not found or type unknown



Droit des successions et des libéralités : qu'est-ce que le rapport civil dans une succession?

Actualité législative publié le **20/07/2024**, vu **369 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Droit des successions et des libéralités : qu'est-ce que le rapport civil dans une succession? : les donations et legs doivent respecter la réserve héréditaire et l'égalité entre héritiers

Vous avez fait une donation à l'un de vos héritiers et vous vous demandez si elle sera prise en compte lors du partage de votre succession ? Le **rapport civil** permet de vérifier que les donations réalisées respectent les droits des héritiers au moment du partage de votre succession.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34128>